

# La **BERNERIE** en **RETZ** *Bernerie* bulletin municipal

Fév. | mars | avril

2026



page 3 **COMMUNE**

page 18 **ASSOCIATIONS**

page 20 **INFOS PRATIQUES**



# ÉTO

La **BERNERIE** en **RETZ**  
*Bernerie* bulletin  
fév. | mars | avr. **2026** municipal

Mairie de La Bernerie en Retz :

16 rue Georges Clemenceau

44760 La Bernerie-en-Retz

Tél. : 02 40 82 70 56

Site : [www.mairie-labernerie.fr](http://www.mairie-labernerie.fr)

Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz

Courriel : [contact@mairie-labernerie.fr](mailto:contact@mairie-labernerie.fr)

**Horaires d'ouverture** : Lundi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h / Mardi : 9h à 12h et 15h à 17h / Mercredi : 9h à 12h Samedi 9h30 à 12h (1<sup>er</sup> samedi du mois, fermé juillet et août).

**Tirage** : 2200 exemplaires. Toute reproduction, même partielle est interdite.

**Directeur de la publication** : Jacques Prieur.

**Photo couverture** : © Mairie de La Bernerie

**Conception, mise en page et impression** :

Imprimerie Nouvelle Pornic

IMPRIM'VERT®



Chères Berneriennes,  
chers Berneriens,

À la date du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la commune compte officiellement 3536 habitants, avec une population totale de 3580 habitants. La commune est attractive pour les vacanciers et pour les retraités, mais elle peine à attirer les jeunes, en raison de son déficit en logements abordables. Les naissances qui étaient de l'ordre de 20 enfants par an il y a encore quelques années plafonnent à 10-11 enfants maintenant (20 naissances en 2019, 23 en 2020, 21 en 2021, 20 en 2022, 16 en 2023, 10 en 2024, 11 en 2025). C'est la vitalité de la commune qui est en jeu : nous avons ouvert une 9<sup>e</sup> classe à l'école René Guy Cadou en 2022, nous devons tout faire pour la conserver et donc faciliter l'accueil des familles et des jeunes. Pour cela, nous savons que nous devons proposer des logements abordables aux jeunes, indispensables pour le dynamisme économique de la commune et pour les services à la population.

En ce début d'année 2026, deux projets vont être finalisés : l'espace santé dont la livraison est prévue dans les semaines qui viennent et la réhabilitation de la rue de La Sennetière qui sera achevée au printemps.

Concernant l'espace santé, le second étage, réservé aux infirmiers, kinésithérapeutes et autres professionnels de santé est complet. Le premier étage pourra accueillir 5 médecins et une infirmière en pratique avancée (IPA). Nous avons obtenu grâce à la réalisation de cet espace santé le classement de la commune en zone d'intervention prioritaire par l'Agence Régionale de Santé, ce qui permettra à des médecins qui souhaitent s'installer dans la commune une aide financière substantielle.

Je remercie le docteur Lemoing-Pelton pour sa forte implication sur ce projet. Son rôle est déterminant pour favoriser l'arrivée de nouveaux médecins, et notamment d'un médecin junior après la saison estivale.

La rue de La Sennetière va être transformée en zone de rencontre, avec une limitation de la vitesse à 20 km/h sur la totalité de cette voie et un sens unique sur sa partie centrale entre l'avenue de la Baie et la rue des Tourne Pierres. Suite à la réunion publique de présentation, le projet a été revu pour conserver les places de stationnement, tout en désimperméabilisant avec des pavés béton à joint gazon et en végétalisant avec des plantations en bordure de mur. Des accès riverains en pavés posés bord à bord, des caniveaux pavés latéraux et une chaussée centrale en enrobé beige marqueront bien



le caractère de zone de rencontre de cette rue.

Ce bulletin va vous permettre de revoir en images les nombreuses animations qui nous ont permis de nous rassembler en fin d'année dernière et en début d'année : la journée citoyenne, le repas des aînés, le marché de Noël, la cérémonie des vœux à la population... Ces moments conviviaux sont

essentiels pour cultiver notre vivre-ensemble dans la commune.

Pour cette dernière édition du bulletin municipal avant la fin de la mandature, je tiens à vous remercier, vous les lecteurs fidèles de ce bulletin, les bernériennes et les bernériens acteurs de la commune, les seniors, les jeunes, les aînés, avec qui nous avons partagé tant de bons moments et avons eu des

échanges qui nous ont enrichis, de votre histoire, de vos connaissances, de vos points de vue.

Je vous souhaite une bonne lecture à toutes et à tous et vous dis à bientôt dans les rues et sur le littoral de notre belle commune.

Le Maire  
**JACQUES PRIEUR**

# HOMMAGE À THIERRY DUPOUÉ



Laurent CHIFFOLEAU, en tant que conseiller municipal jusqu'en 2001, puis adjoint jusqu'en 2008 sous le mandat de Serge GIMARD. En 2008, il a été élu maire, puis réélu en 2014. Il a exercé 4 mandats consécutifs : un de conseiller municipal, un d'adjoint et deux de maire.

Son action communale a été déterminante, et a changé la physionomie de la commune avec des aménagements emblématiques : le parvis de la gare, le square Thiobaud, la halle de tennis couverts, la place Laurent Chiffolleau, la ZAC de La Rogère, et bien d'autres encore.

Il a œuvré également au sein de la communauté de communes, puis de la communauté d'agglomération, notamment pour l'agrandissement de la piscine transformée en aquacentre et la création de la Nouvelle Maison de l'Histoire.

Ses obsèques qui ont eu lieu le samedi 15 novembre en l'église de La Bernerie ont rassemblé une foule immense, et ont montré à quel point Thierry DUPOUÉ était aimé et apprécié de la population.

Thierry DUPOUÉ, maire de la commune de La Bernerie-en-Retz de 2008 à 2020, est décédé le dimanche 9 novembre 2025, à l'âge de 75 ans. Né le 5 février 1950, il s'est marié avec Michelle le 24 avril 1972, avec qui il a eu 3 enfants : Benjamin, François-Marie et Simon.

Sa carrière professionnelle s'est déroulée au sein d'une entreprise im-

mobilière, SOCOTIM, dans laquelle il est entré en tant qu'aide-opérateur. Grâce à sa motivation et sa capacité d'apprentissage, il est devenu rapidement chef d'équipe puis ingénieur commercial. Il a fini sa carrière professionnelle en tant que directeur commercial.

Son engagement communal a commencé en 1995 sous le mandat de

# RETOUR EN IMAGES

## Conseil Municipal des Enfants

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont pris leur fonction début novembre :

4 jeunes de Cours Moyen 1<sup>re</sup> année (Kamil, Jules, Loraine et Romy) ont rejoint les 4 jeunes, déjà élus, de Cours Moyen 2<sup>e</sup> année (Héloa, Zélie, Marcus et Timothé) qui ont pu leur expliquer ce qu'ils allaient pouvoir ou devoir faire au sein du CME.

Un groupe très dynamique et enthousiaste s'est créé, souhaitant porter la parole des jeunes bernériens et travailler dans les domaines de la protection de la nature (faune et flore), du bien-vivre ensemble et des animations.

Après avoir participé aux commémorations du 11 novembre, avoir planté des arbres pour la manifestation « Une naissance, un arbre », ils ont préparé leur participation à la « Cérémonie des vœux ».

Ils ont souhaité expliquer pourquoi ils se sentaient bien à La Bernerie et ce qu'ils y aimaient.

Ils sont prêts maintenant à s'atteler à de nouveaux projets.



En partant de la ligne du haut  
Jacques - Héloa - Sylvie  
Zélie - Marcus  
Timothé - Kamil - Jules  
Loraine - Romy



## Journée citoyenne

La Bernerie-en-Retz a organisé sa journée citoyenne le **mercredi 3 décembre 2025**, initialement prévue en novembre mais reportée en raison des conditions météorologiques défavorables. Une dizaine de bénévoles s'est mobilisée pour participer à des travaux d'entretien et d'amélioration du cadre de vie local.

Les participants ont notamment planté du lierre au pied des Cyprès de Lambert, dans le Square Thibaud, afin de protéger leur système racinaire des passages fréquents, y compris ceux de véhicules. Ils ont également aménagé un massif fleuri près de la Maison Magrès,

renforçant ainsi l'attractivité de ce lieu emblématique.

Cette édition s'inscrit dans la continuité des deux précédentes, qui avaient permis l'entretien du sentier des douaniers et l'aménagement du jardin de Port Royal.

La matinée s'est conclue par un repas partagé au restaurant scolaire, offrant un moment convivial d'échange entre les participants.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les bénévoles pour leur engagement, rappelant que ces initiatives contribuent activement à préserver le patrimoine végétal, renforcer les liens sociaux et améliorer le cadre de vie de la commune.



## Téléthon



De multiples associations et commerçants Bernerriens ainsi que les enfants de l'école René Guy Cadou se sont mobilisés pour le Téléthon 2025. Grâce aux nombreuses actions : Fest-Noz, marches, ventes d'huîtres / tartiflettes, balade à vélo, baptême de plongée, course du muscle, bourse aux jouets...

**Il a été reversé 4438,50 €.**



## Marché de Noël

Un grand succès pour le marché de Noël 2025!

Nous remercions les agents, élus, bénévoles et exposants qui ont contribué à cette réussite.

Merci à vous aussi visiteurs.

Vous avez pu pendant ces deux jours festifs découvrir plus de 35 exposants de la gastronomie ou/et de l'artisanat. Vous avez pu danser et chanter en compagnie de la Gangstar Fanfare ou la Fanfare des Lutins. Vous avez pu faire un tour de calèche, avoir un beau ballon en forme d'animal, de fleurs ou d'épée... Vous avez pu vous restaurer auprès du stand de l'association Groupe Festivités de l'école. Puis, surtout, vous avez pu rencontrer le père Noël, partager un moment avec lui et prendre une photo souvenir.



D'ailleurs nous le remercions pour son cadeau : le feu d'artifice, qui a mis encore plus de magie, dans les yeux des enfants et « grands enfants », en cette période.

Nous tenons à remercier les associations Chaumes en mob, Les Crasses de meules et Les meules de Retz pour leur visite, dimanche en fin de matinée. Nous avons été heureux d'accueillir environ 65 lutins avec leurs mobylettes décorées avec soin, pour Noël.

# Cérémonie des vœux à la population

La cérémonie des vœux à la population a eu lieu le **samedi 10 janvier**, à la salle des Fêtes Olivier Hureau.

L'ouverture de la cérémonie a été réalisée par le Conseil Municipal des Enfants. Ils ont exprimé leur joie de vivre à La Bernerie en présentant les espaces verts, les animations, le littoral...

Ensuite Laurence BRETON et Jacques PRIEUR ont pris la parole pour faire un bilan de l'année écoulée et des travaux en cours puis remercier l'équipe pour son investissement ainsi que son implication dans les projets de la commune.

Pour finir, et avant de partager un moment convivial, il a été remis les prix du jeu des vitrines, orga-

nisé par la mairie. Cette année le thème était « Les vacances au ski » et il fallait aider M. Paupiette à retrouver son billet de train. Merci à Ingrid RAYMOND pour son travail tant à la décoration des vitrines, qu'à la réalisation du jeu et merci à l'UCAB pour la décoration des vitrines des commerces.



## La Bernerie SOUS LA NEIGE





## Un repas des aînés chaleureux et animé : 245 participants rassemblés



*Cette année encore, le traditionnel repas des aînés a rencontré un vif succès, réunissant 245 participants, dont 215 convives, 26 serveurs dévoués et 4 musiciens venus animer la journée.*

Dans une ambiance conviviale et festive, les participants ont pu déguster un excellent repas de « L'Océanic », ponctué de moments de partage et d'animation. Nombreux sont ceux qui ont profité de la piste de danse, tandis que d'autres se sont prêtés avec enthousiasme aux chants, charades et devinettes proposées au cours de l'après-midi avec « Rosaly Bonheur », Nathalie et ses partenaires.

### Nos aînés mis à l'honneur

Comme le veut la tradition, les doyens ont été chaleureusement félicités.

- La doyenne, Denise GAGNOT, âgée de 104 ans (née le 06/08/1921).

Ont également été honorés :

- Jacqueline BOURGOIN, née le 17/12/1925 (100 ans),
- Renée PANTALÉON, née le 06/09/1928 (97 ans).

Côté messieurs :

- Claude BARDOU, né le 13/07/1933 (92 ans),
- Robert MORICEAU, né le 08/11/1933 (92 ans),

- Yves FOUCHER, né le 30/10/1934 (91 ans).

Une édition sous le signe du partage

Grâce à l'implication d'élus du conseil municipal, de membres du conseil d'administration du CCAS, de bénévoles et de l'orchestre, cette journée a été une réussite, mêlant gourmandise, rires et convivialité. Un grand merci à tous celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce rendez-vous très attendu.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition tout aussi festive!

## Les après-midi rencontres du CCAS : un temps de partage et de convivialité



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Bernerie-en-Retz organise des après-midi rencontres à destination des personnes de 65 ans et plus, désireuses d'échanger, de sortir de leur quotidien et de partager un moment chaleureux.

Ces rendez-vous ont lieu **tous les derniers mercredis de chaque mois, de 14 h à 17 h 30, à La Maison Magrès** ou dans tout autre lieu adapté à l'activité proposée.

Au fil des rencontres, de nombreuses animations sont organisées :

- Ateliers culinaires,

- Modelage,
- Art floral,
- Peinture,
- Jeux de société,
- Temps d'échanges,
- Visites patrimoniales.

Ces après-midi sont **entièrement gratuites** et ouvertes à tous les seniors de la commune.

Lors des ateliers créatifs et culinaires, **chaque participant repart avec sa réalisation.**

Afin de permettre une bonne organisation, il est toutefois préférable de se faire connaître auprès du CCAS, notamment pour les ateliers nécessitant des commandes de matériel.

Un **moment convivial autour d'un goûter** est systématiquement proposé, favorisant les échanges et la bonne humeur.

Parmi les prochaines rencontres, les participants auront l'occasion de découvrir un instrument de musique à cordes laser original : le Bao Pao, une animation qui saura éveiller la curiosité de chacun. Les ateliers de modelage, culinaire et floral seront également reconduits.

Pour les personnes rencontrant des difficultés de déplacement, le CCAS peut proposer un transport, sur réservation préalable.

Ces après-midi rencontres se veulent avant tout **des moments de convivialité, de partage et de lien social**, ouverts à tous ceux qui souhaitent passer un agréable moment ensemble.



CCAS La Bernerie-en-Retz :  
02 40 82 71 17  
ccas@mairie-labernerie.fr



## L'isolement : la vigilance de chacun est essentielle

L'isolement peut toucher certaines personnes de manière progressive et discrète, notamment les personnes âgées ou fragilisées. Une attention, un échange, une présence régulière peuvent faire toute la différence.

Les voisins ont un rôle important à jouer. Si vous constatez qu'une personne semble isolée, en difficulté, ou si vous pensez qu'une aide, une écoute ou une évaluation de sa situation serait nécessaire, n'hésitez pas à en informer le CCAS de La Bernerie-en-Retz.



Le CCAS est à votre écoute et intervient dans le respect de la confidentialité et de la dignité des personnes.

CCAS La Bernerie-en-Retz :  
02 40 82 71 17  
ccas@mairie-labernerie.fr

# AIDES PROPOSÉES

## par le CCAS

### Aide informatique avec les bénévoles.

Vous rencontrez des difficultés avec l'ordinateur, le téléphone, Internet ou les démarches en



ligne (CAF, CPAM, retraite, impôts, France Travail, etc.)?

Des bénévoles du CCAS vous accompagnent pas à pas, dans un cadre convivial, pour gagner en autonomie numérique.

C'est à la salle des Vés (maison des associations, Impasse Jean Mounes)

**Le mercredi, après-midi à partir de 14 h.**

**Le vendredi, matin à partir de 10 h.**

C'est un service gratuit, ouvert en priorité aux personnes peu à l'aise avec l'informatique.

### Aide à la rédaction sur rendez-vous

Le CCAS propose également un accompagnement personnalisé pour la rédaction de vos courriers et documents : lettres administratives ou personnelles, formulaires, CV, courriels, etc.

C'est un accueil individuel assuré par des bénévoles formés à l'écoute et à l'écrit qui vous aideront à lire et à comprendre vos documents, puis à les rédiger ou remplir les formulaires.

Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la mairie.

## La boîte « Aide ta Mer » est de retour

Après avoir été retirée lors des travaux du platelage, la boîte « Aide ta Mer » a été réinstallée en bas de la rue du Récif, sur le local technique.

Le matériel nécessaire à la collecte des déchets échoués sur les plages (gants, sacs, seaux, documentation) est à nouveau à la disposition des promeneurs ainsi que des consignes de sécurité précises pour le nettoyage des plages post-tempête. Les consignes et préconisations sont affichées permettant de



prévenir les services compétents lors de situations inhabituelles

rencontrées sur le littoral (animaux morts ou blessés, objets volumineux, pollutions suspectes).

Le but est de garantir la sécurité des volontaires tout en assurant la protection de l'environnement et du littoral. Ce dispositif mis en place à l'automne 2024 est le fruit d'un travail initié par l'association Surfrider 44 en collaboration avec la mairie.

Que faire face à un animal mort ou agonisant sur le territoire maritime?

- ne le touchez pas et gardez vos chiens éloignés,
- contactez la mairie ou alertez l'Office Français de la Biodiversité (02 51 25 07 87) qui pourront intervenir de façon sécuritaire et appropriée.



# LA PÊCHE À PIED



• **Risque de pollution** : Il est important de s'informer sur la qualité de l'eau et de choisir des zones de pêche propres. Pour cela, vous pouvez consulter le site internet de l'ARS.

**Avant de partir**, il est indispensable de se renseigner sur :

- les heures de marées,
- le coefficient (100 ou plus : danger),
- le marnage (différence entre la haute et basse mer),
- les conditions météorologiques (les vents violents doivent appeler à la prudence).

*Les grandes marées attirent beaucoup de promeneurs et pêcheurs à pied, en quête de palourdes, crevettes, huîtres et autres fruits de mer.*

Une pêche non maîtrisée peut endommager les écosystèmes. Le prélèvement excessif de certaines espèces fragiles menace la biodiversité. Respecter les quotas et les tailles légales est essentiel.

**Attention, la pêche à pied récréative est une activité réglementée** et qui n'est pas forcément sans danger. Alors pour que votre loisir reste un plaisir, voici nos conseils de prudence pour profiter des grandes marées !

• **Risque d'accident** : la pêche à pied peut être dangereuse si elle est pratiquée sur des rochers glissants ou dans des zones où il y a des courants forts. Il est important de prendre des précautions de

sécurité et de ne pas prendre de risques inutiles. Il est indispensable d'être accompagné, d'avoir un téléphone et de prévenir une personne restée à terre de votre sortie.



## Pendant la pêche

- la mer remonte vite, regardez autour de vous régulièrement,
- à l'heure de la marée basse, il faut remonter, estimez le temps qu'il vous faudra pour regagner la plage.

Petite info : La palourde se pêche dès que la marée descend, généralement dans les zones de sable ou de vase, à proximité de l'eau. On en trouve en nombre sur notre littoral. La meilleure période pour pratiquer cette activité se situe entre les mois d'août et octobre.

# TRAVAUX

## Ouverture au public du stade des Grands Prés

*Après plus d'un an de travaux, la construction du terrain et des vestiaires du stade des Grands Prés s'est achevée à la fin du mois de novembre 2025.*



Le nouvel équipement peut désormais accueillir les joueurs et le public dans des conditions optimales.

Le terrain synthétique et son aire d'échauffement bénéficient d'un remplissage naturel à base de rafle de maïs et d'un éclairage LED. Le bâtiment dispose de 4 vestiaires pour les joueurs et un vestiaire pour les arbitres et de nombreux locaux pour le fonctionnement du club : bureau, espaces de rangement, sanitaires et une vaste salle de convivialité avec vue sur le terrain. L'ensemble du bâtiment est alimenté par plus de 90 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques situés en toiture.



L'équipement dispose d'un nouvel accès depuis la rue Auguste Métiveau, d'un nouveau parking de 46 places et d'un abri vélo implanté à proximité du bâtiment.

Le site a fait l'objet d'une attention particulière en matière d'intégration dans le milieu naturel sensible des Grands Prés. Il propose de nombreux espaces de plantations adaptées au milieu et une série d'ouvrages de gestion des eaux pluviales sous forme de noues ou de bassins végétalisés pour réguler les débits de ruissellement.

Le budget global de l'opération du terrain de football des Grands Prés (études et travaux) représente environ 2,6 M€ HT. Il est cofinancé par l'État (200 000 €), la Région Pays de la Loire (150 000 €) et la Fédération Française de Football (40 000 €).



## Travaux de réaménagement de la rue de La Sennetière

Les travaux de réaménagement de la rue de La Sennetière ont débuté à la fin du mois de novembre 2025. Ils sont prévus pour s'achever au mois d'avril 2026.



Entre la rue des Moutiers et la mer, dans ce secteur très fréquenté par les piétons, les vélos et les véhicules, les travaux ont pour objectifs de créer une zone de circulation apaisée et d'améliorer la qualité des espaces publics.

Une zone de rencontre (zone 20) est instituée sur l'ensemble de la rue et un sens unique descendant vers la mer est créé entre la rue de la Baie et la rue des Tourne-pierres. Ceci dans le but de limiter la vitesse des véhicules, de partager davantage l'espace entre les différents modes de déplacement, tout en préservant le mieux possible les capacités de stationnement de la rue. La zone de rencontre sera identifiée par un enrobé de couleur beige et les accotements seront

pavés. Plusieurs massifs végétaux et des plantations en pied de mur viendront ponctuer le linéaire de la rue.

Par ailleurs, l'ensemble du réseau d'eaux pluviales de la rue est entièrement remplacé et les pavés à joint engazonnés favoriseront l'infiltration des eaux de ruissellement dans le sol.

L'ensemble du projet de réaménagement de la rue (études et travaux) représente un budget d'environ 605 000 € HT, dont 270 000 € HT sont pris en charge par Pornic Agglo pour la reprise du réseau d'eaux pluviales.

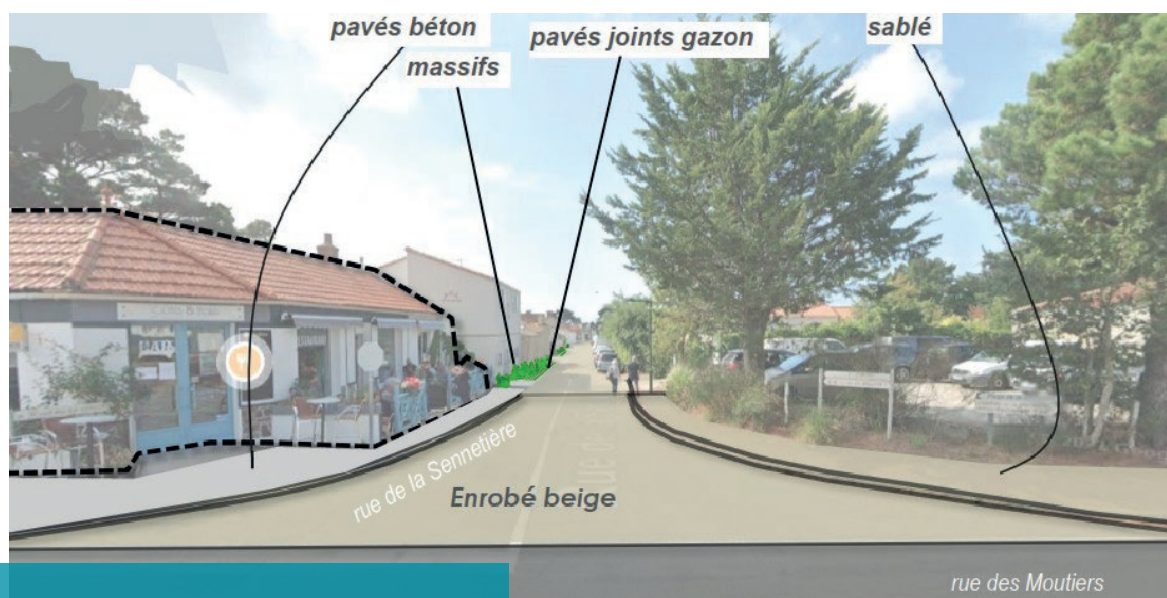


Schéma du projet des travaux de réaménagement de la rue de La Sennetière.



# TRAVAUX (suite)

## Reméandrage du cours d'eau et plantation d'un boisement à La Jaginière

*La création du nouveau terrain de football a engendré l'artificialisation d'une surface de prairie naturelle sur le site des Grands Prés. Conformément aux dispositions de la loi sur l'eau, la commune a accompagné le projet d'un certain nombre de mesures environnementales destinées à compenser la réduction de l'espace naturel.*

Sur le site des Grands Prés, le ruisseau empruntant initialement le fossé de la rue des Grands Prés a été reméandré dans son talweg à travers la prairie. Plus de



250 mètres linéaires de haies arborées ou arbustives ont été plantés autour du terrain et différentes mesures ont été prises pour améliorer la qualité écologique des mares du site.

En dehors du site des Grands Prés, c'est au sud de La Jaginière entre la rue de la Ville et la voie ferrée que la principale mesure de compensation environnementale a été développée. Le ruisseau, qui suivait initialement un fossé rectiligne à travers le champ, a tout d'abord été reméandré selon un tracé sinueux afin de créer un cours d'eau à la morphologie plus naturelle dans le but d'améliorer ses qualités hydroécologiques (capacité de débordement en cas de crue, accueil de la biodiversité...). Sur la rive Est du cours d'eau : un futur boisement a été planté au cours du mois de janvier 2026. Sur près de 8000 m<sup>2</sup>, ce sont plus de 150 arbres et près de 800 arbustes qui ont été plantés sous forme de placettes pour recréer l'environnement naturel et la composition spécifique d'un boisement alluvial. L'ensemble constituera un milieu naturel propice à l'accueil et au développement de la biodiversité fragile des milieux humides.

Les travaux de reméandrage du cours d'eau et de plantation du boisement sur le site de La Jaginière représentent un montant d'environ 50 000 € HT, intégré au budget du stade des Grands Prés.



# CIMETIÈRE

## Opération d'amélioration du cimetière communal

*Procédure de régularisation avant reprise des sépultures en concessions échues ou avec renonciation de renouvellement. Face aux obligations imposées par la législation funéraire, la commune met en œuvre une opération de mise en conformité de son cimetière communal.*



Il s'agit de la procédure de reprise de certaines concessions échues ou avec renonciation de renouvellement, en vue de les affecter à de nouvelles sépultures, évitant ainsi, à court terme, soit d'agrandir le cimetière, soit d'en créer un nouveau avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.

### Procédure

En vertu de l'article L. 2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le renouvellement des concessions à durée déterminée est un droit pour les concessionnaires ou leurs ayants droits, au terme de

la durée pour laquelle la concession a été attribuée et dans les deux années qui suivent le terme. À défaut du paiement de la nouvelle redevance pendant cette période, le terrain concédé revient à la commune.

Parmi ces concessions, certaines sont entretenues et visitées par les familles, d'autres ont cessé d'être entretenues mais sont ou peuvent encore être visitées par les familles. La reprise de ces sépultures par la commune et un transfert des personnes inhumées à l'ossuaire communal ne peut se faire sans en aviser préalablement les familles pour leur permettre de décider du sort de leur défunt.

### Information préalable

La municipalité - vu le domaine d'intervention délicat - a décidé de procéder aux formalités de publicité suivantes :

- le public est prévenu par voie d'affichettes apposées sur les tombes concernées.
- avis diffusé dans la presse locale.
- affiche à l'entrée du cimetière et en mairie avec la liste des concessions concernées.
- article dans le bulletin municipal.
- article sur le site internet de la commune.

**Se faire connaître en mairie avant le 1<sup>er</sup> avril 2026.**



# UN SCHÉMA DIRECTEUR de plantations 2025-2030, pour une commune plus verte

Dans un contexte de changement climatique marqué par l'intensification des vagues de chaleur, l'adaptation des villes devient une priorité incontournable. Les milieux urbains, fortement minéralisés, sont particulièrement vulnérables aux phénomènes d'îlots de chaleur urbains (ICU), qui aggravent les effets des canicules sur la santé publique, le confort thermique et la biodiversité. Face à ces enjeux, l'arbre en ville s'impose comme un allié essentiel : il offre ombrage, rafraîchissement par évapotranspiration, amélioration de la qualité de l'air, régulation des eaux pluviales et création d'habitats pour la faune urbaine. Véritable « climatiseur naturel », l'arbre joue un rôle structurant dans la résilience des territoires.

La commune s'est engagée dans l'élaboration d'un **schéma directeur de plantations d'arbres** afin de structurer et renforcer son patrimoine arboré sur le long terme. Cette démarche répond aux enjeux actuels du changement climatique, de la biodiversité et de l'amélioration du cadre de vie.

Ce document stratégique permettra de planifier les plantations futures, de choisir des essences adaptées au climat et aux espaces disponibles, et d'assurer un renouvellement durable des arbres existants. Il guidera les actions de la commune dans les rues, les parcs, les écoles et les espaces publics. Il permettra également de fixer des objectifs concrets d'augmentation de l'indice de canopée, en répondant aux questions fondamentales : où planter, quand planter, combien planter. Il identifie les secteurs prioritaires (zones de forte minéralisation, espaces

publics à requalifier) et définit des orientations stratégiques de plantation.

## Cadastre vert

**L'indice de canopée, un indicateur du patrimoine arboré de la commune.**

La commune de La Bernerie-en-Retz a une superficie totale de **613 hectares**.

Le couvert végétal total représente **408 hectares** soit 67 % de cette surface totale.

Le couvert à dominante arbustive ou arborée couvre pour sa part **111 hectares** soit 18 % de la surface totale du territoire.

La tâche urbaine principale occupe une superficie totale de 271 hectares.

Indice de naturalité : 67 %.

Indice de canopée : 18 %.

Objectif de la municipalité : 20% en 2030.

**Deux sites sont privilégiés pour une plantation dès cette année 2026**

### Port Royal

- Foncier : public.

- Contexte de plantation : milieu rural.

- Typologie : bosquet.

- Surface : 4 275 m<sup>2</sup>.

- Quantité d'arbres : 29.

- 14 à moyen développement.

- 15 à grand développement.

- Année de plantation : 2026.

- Estimation du budget : 580 euros (2026).

### Pont Royal

- Foncier : public.

- Contexte de plantation : milieu rural.

- Typologie : bosquet.

- Surface : 1 590 m<sup>2</sup>.

- Quantité d'arbres : 11.

- 6 à moyen développement.

- 5 à grand développement.

- Année de plantation : 2026.

- Estimation du budget : 220 euros.

Planter des arbres crée plus de fraîcheur, favorise la biodiversité et offre aux habitants un environnement plus agréable aujourd'hui et pour les générations futures.



# TAILLE DES HAIES,

## attention aux dates !

*La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité.*

**Les travaux sur les haies sont interdits durant la période de nidification des oiseaux qui s'étend du 15 mars au 31 juillet.**

À partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office Français de la Biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. (Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet.)

### Préservons les haies

La haie est un groupe d'arbustes et d'arbres, de longueur et de hauteur variables, de largeur



faible (souvent inférieure à 10 mètres) enclavée dans des prairies, champs, cultures ou habitations, qu'elle peut délimiter. Située en bordure de cours d'eau, elle est alors dénommée ripisylve. La haie peut être accolée à un élément fixe, linéaire du paysage (voie de communication, mur, fossé, talus, cours d'eau...).

**Les haies constituent un lieu de vie très important pour la biodiversité.**

Elles permettent d'héberger de nombreuses espèces protégées. Elles ont un rôle important dans la prévention des risques naturels (coulées de boue, inondations). Elles sont aussi des brises-vent. Leur taille ou leur arrachage est susceptible de causer des préjudices importants à l'environnement.



## Le sentier d'interprétation

Le projet de sentier d'interprétation de La Bernerie-en-Retz touche à sa fin. Il prend la forme de six panneaux installés tout au long d'un itinéraire de balade permettant de

(re)découvrir la biodiversité de notre commune et de mettre en valeur les sentiers rétro-littoraux.

Le sentier d'interprétation a été imaginé suite à un appel à projets du département Loire Atlantique : « Inventons un tourisme durable ». La mairie de La Bernerie a été subventionnée pour un projet en trois volets : la réalisation d'un carnet du naturaliste pour recenser la faune et la flore locale, l'inventaire du patrimoine arboré de la commune et la réalisation du sentier d'interprétation.

C'est l'association Estuarium, située à Cordemais, qui a été chargée de réaliser les panneaux. L'association est spécialisée dans l'expertise patrimoniale, l'éducation au territoire et l'animation du territoire dans la perspective d'un développement touristique, particulièrement sur l'estuaire de la Loire, mais avec des missions qui peuvent aller au-delà. Estuarium a travaillé en partenariat avec les élus, les services municipaux, les associations locales, les services du département et les membres de l'assemblée citoyenne pour rédiger le contenu des panneaux.

Le sentier aborde plusieurs thématiques, telles que l'environnement, le patrimoine végétal, naturel et historique et même l'urbanisme. Il débute à La Rogère, à l'angle de la rue de Pornic et de la rue des Nouettes (le premier panneau se situe près des tables de pique-nique). Sur une boucle d'un peu plus de 5 km, les promeneurs passeront par la mare de La Rogère, le vallon de Versannes, le site des Roches Dorées (deux espaces naturels sensibles gérés par le département), le bois du château de la Gressière pour finir par une traversée de l'éco-quartier de La Rogère. Un plan du sentier est disponible pour se repérer et retrouver les panneaux du sentier d'interprétation.

# L'association RETZ LOISIR MODÉLISME



la maquette sera présentée officiellement au monde de la miniature lors du salon international du modélisme ferroviaire de Bourges les 14 et 15 mars, devant la presse spécialisée, première étape d'une tournée de plusieurs salons du modélisme en France pour les deux à trois ans qui viennent.

Rendez-vous à la Maison de l'histoire pour **l'inauguration de la maquette de la gare de La Bernerie en 1970, le 7 et 8 mars 2026.**



L'association Retz Loisir Modélisme a été fondée en mars 2023, elle est installée dans la maison des associations. Le modélisme ferroviaire est un loisir créatif très complet : menuiserie, électricité, électronique et informatique, cartonnage, peinture, travaux manuels, vingt-neuf membres partagent cette activité les mercredis soir et samedis après-midi dans une ambiance très conviviale.

Après une période de recherche de documents historiques avec les habitants, la mairie et la Société des Historiens du Pays de Retz, de tracés et de croquis, les travaux de création de la maquette ont débuté. Deux ans et demi ont été

nécessaires à l'association pour vous présenter la maquette de la gare de La Bernerie en 1970, à la période du croisement des trains de, et pour, Paris Montparnasse. C'est un voyage dans le passé ferroviaire de la commune, et quatre-vingt-sept fois plus petit que la réalité, que vous propose le RLM avec cette maquette.

Après l'inauguration des 7 et 8 mars, en partenariat avec la Société des Historiens du Pays de Retz,



# L'ÉCOLE DE BILLARD

## à La Bernerie

**Un club, des valeurs et une ambition partagée!**



C'est une réflexion à avoir et un sujet de travail pour nos dirigeants!

### Un sport, une école de vie

À La Bernerie, le billard est bien plus qu'un alignement de billes sur une table. C'est une école de concentration, de logique et de maîtrise de soi ; une activité qui relie les générations et renforce le lien social.

Le club bernierien en fait une réalité quotidienne – avec passion, patience et convivialité.

### Le billard; source de bienfaits!

C'est une activité préconisée par les acteurs de santé :

- Multitude de postures et recherche de positions pour entretenir l'équilibre en station debout,
- Petits gestes évolutifs pour améliorer l'usage des membres et développer le toucher,
- Mécanique non violente et répétitive du « geste » approprié à l'appareil musculo-squelettique,
- Travaille sur les facultés intellectuelles : mémorisation, coordination, raisonnement, prise de décision,...

Pour conclure :

Le billard à La Bernerie : un club structuré, dynamique, responsable et un cadre bienveillant où il fait bon vivre!



À La Bernerie-en-Retz, le billard n'est pas seulement un jeu : c'est un véritable projet. Le club s'attache à conjuguer plaisir du jeu, formation, convivialité et engagement citoyen.

### Un club en pleine dynamique

En quelques années, le club a su s'imposer comme une référence régionale. Avec plus de 50 adhérents licenciés - dont 70 % de Bernériens - et 40 jeunes scolaires titulaires d'une licence Pass scolaire.

Cette réussite repose sur un travail de fond :

- Une école de billard reconnue par la Fédération Française de Billard, gage de qualité pour la formation des jeunes et des adultes.
- Un encadrement compétent, composé de 13 animateurs de club certifiés et d'un moniteur d'État, champion de France.
- Une dynamique féminine affirmée, grâce à des actions concrètes

telles que les tournois féminins, les journées découvertes ou le partenariat avec « Octobre Rose » qui a permis de financer du matériel médical pour l'ICO (Institut cancérologique de l'Ouest).

- Le programme « Billard à l'école » : véritable outil pédagogique au service des élèves des écoles. En partenariat avec la mairie, l'École de Billard accueille chaque année une quarantaine d'élèves de CM1/CM2 pendant la pause méridienne.
- Un club où chacun trouve son bonheur : le loisir, l'entraînement, la compétition, l'ambiance et l'entente

### L'avenir : oser grandir ensemble

Nous savons aussi que l'attractivité du billard passe par d'autres modes de jeux comme le billard américain, le black Ball ou snooker particulièrement pour une population jeune pour laquelle cette offre n'existe pas!



# NOUVEAUX à La Bernerie

## Assistant Numérique - Pays de Retz



Je suis Benjamin LALLEMENT et je me lance dans l'entrepreneuriat en rejoignant le réseau national Mon Assistant Numérique. Mon objectif est d'accompagner les particuliers, les entreprises et les collectivités pour qu'ils puissent naviguer et progresser en toute confiance dans l'univers du numérique.

En substance, je propose une assistance et une formation personnalisées sur tous les équipements (smartphone, ordinateur, tablette, TV connectée, etc.).

### Mes Domaines d'Intervention

Que ce soit pour le particulier ou

le professionnel, j'assiste et je conseille sur les usages quotidiens et les projets :

- Maîtrise des Systèmes d'Exploitation : Utilisation efficace de Windows et Mac.
- Sécurité et Cybersécurité : Protéger vos données et naviguer sereinement.
- Création et optimisation de site internet : Développer votre visibilité et votre activité locale.
- Découverte de l'IA : Initiation simple et pratique aux outils d'Intelligence Artificielle...

**Qui suis-je ?** De Benjamin LALLEMENT à Mon Assistant Numérique Pays de Retz.

- 20 ans d'Expertise en Collectivités : Durant deux décennies, j'ai accompagné des collectivités dans le domaine de la cartographie numérique. J'y ai occupé des fonctions clés (Technicien, Ingénieur, Chef

de Projet, Responsable de service) jusqu'à manager une équipe de formateurs.

- Reconversion Certifiée en Pédagogie : J'ai réorienté ma carrière vers l'accompagnement et la formation. J'ai validé cette démarche en obtenant un Diplôme de Formateur Professionnel d'Adulte (en parallèle de mon activité en 2024), garantissant une expertise pédagogique formelle.
- Mon ancrage local : Je me suis installé il y a maintenant 10 ans à La Bernerie avec le plaisir de profiter au quotidien de ce cadre exceptionnel. Je me suis notamment impliqué dans la vie de la commune à travers l'organisation du Retzroday. Je suis maintenant le président de l'association des Retzroracer qui en porte l'organisation.

## → contact

**Benjamin LALLEMENT**  
Mon Assistant Numérique -  
Pays de Retz  
Tél. : 07 43 66 41 49 /  
02 52 80 01 36

service utile et durable, venant compléter l'offre existante du centre-ville et contribuer à son dynamisme.

### Horaires d'ouverture :

- 7 h - 20 h 30 du lundi au samedi
- 9 h - 12 h 30 le dimanche

**Adresse :** Galerie commerciale  
7, rue Georges Clemenceau

## → contact

06 29 07 67 93 et/ou  
laveriedesflots@gmail.com

## Laverie des Flots



Un nouveau service de proximité voit le jour à La Bernerie-en-Retz avec l'ouverture de la Laverie des Flots, une laverie automatique moderne située en centre-ville, au cœur de la galerie commerciale.

La Laverie des Flots propose des équipements performants et accessibles à tous :

- lave-linge de différentes capacités (jusqu'à 20 kg, idéal pour les couettes),
- sèche-linge grande capacité,
- espace de pliage et d'attente,
- accès facilité pour les personnes à mobilité réduite.

Ouverte toute l'année, la laverie fonctionne de manière autonome et sécurisée, avec un paiement par carte bancaire, et des horaires larges adaptés au rythme de la galerie.

Ce nouveau commerce de proximité s'inscrit dans une logique de

## Création d'illustrations murales intérieures

Olivier GUERY, je suis spécialisé dans la création d'illustrations murales intérieures sur mesure, destinées aux professionnels et aux particuliers.

Chaque réalisation est une œuvre d'art unique, dessinée directement sur le mur. Nous privilégions le style monochrome rehaussé, si désiré, de légères touches colorées, pour une esthétique à la fois élégante et distinctive.

Professionnels : Vous cherchez à transformer votre espace et à vous démarquer ?

Nos fresques murales personnalisées sont idéales pour :

- Les Agences, Boutiques et Commerces
- L'Hôtellerie et les Restaurants
- Les Établissements publics et de Santé (Cabinets médicaux, Hôpitaux, Mairies, Bibliothèques, Halls d'accueil...)

Avantage fiscal : En faisant appel à moi, vous contribuez activement au développement de l'art local, tout en bénéficiant d'un avantage fiscal significatif (consultez les conditions pour en savoir plus).

Particuliers : que vous ayez un projet de décoration, de rénovation, ou que vous cherchiez simplement une idée originale, Olivier est à votre écoute.

Je vous propose des solutions décoratives que vous ne trouverez nulle part ailleurs.



Olivier Guéry  
www.createed.fr  
07 75 66 49 96

# Association Gabrielle et Léo

**La cohabitation intergénérationnelle solidaire arrive à La Bernerie-en-Retz !**



Gabrielle & Léo, association basée à Chaumes-en-Retz, développe la cohabitation intergénérationnelle solidaire dans plusieurs communes des environs et souhaite proposer ce dispositif à La Bernerie-en-Retz.

La cohabitation intergénérationnelle solidaire permet à des seniors disposant d'une chambre

libre d'accueillir un jeune (apprentis, étudiant, jeune actif) venant travailler ou effectuer un stage sur la commune, pendant quelques semaines ou plusieurs mois. En échange d'une participation financière modérée, d'une présence rassurante et de coups de main ponctuels, cette cohabitation favorise les échanges, la convivialité et le lien social au quotidien.

Ce dispositif est encadré par la loi ELAN.

Gabrielle & Léo, membre du réseau Cohabilis, vous accompagne à chaque étape :

- Choix du jeune en fonction des attentes et de la durée souhaitée,

- Rédaction d'un contrat et d'une charte,
- Suivi régulier pendant toute la cohabitation.

Une expérience déjà réussie dans les communes voisines !

A Pornic, Marie-Do accueille Loris, apprenti en restauration. A Vue, Nathalie accueille Anaïs, en service civique. Plusieurs cohabitations témoignent de la convivialité de ce dispositif : une présence bienveillante, des coups de main quand c'est nécessaire et le plaisir de partager le repas.

Vous êtes senior, vous habitez La Bernerie-en-Retz et vous disposez d'une chambre libre ? Vous souhaitez rendre service, partager votre logement en toute tranquillité et participer à une initiative solidaire locale ?

L'association recherche des hébergeurs volontaires afin de répondre aux demandes de jeunes souhaitant venir travailler ou faire un stage sur la commune.

Gabrielle & Léo se tient à la disposition des habitants de La Bernerie-en-Retz pour tout renseignement.



06-59-94-53-09  
contact@gabrielle-leo.fr  
www.gabrielle-leo.fr



## L'Hébergement Temporaire

# CHEZ L'HABITANT

Un logement pour les jeunes, un complément de revenus pour les propriétaires.

**Employeur :** Vous êtes à la recherche de logements pour vos apprentis, stagiaires, travailleurs saisonniers ?

**Locataire :** Vous avez entre 16 et 30 ans et vous cherchez un logement sur le territoire Pornic aggro Pays de Retz ou Sud Estuaire, dans le cadre d'un emploi, d'une formation ?

Le dispositif d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant met en relation des propriétaires, proposant une chambre ou un studio sur leur propriété, avec des jeunes de 16 à 30 ans effectuant un stage, une formation, un emploi sur les communes de ces deux territoires. Parfois non véhiculés, les jeunes locataires peuvent ainsi bénéficier d'un logement proche de leur lieu de travail à un prix plafonné.

À l'initiative de la communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz et désormais mutualisé



Ma demande  
**HABITAT JEUNES**  
Bien plus qu'un logement  
par **adelis**

avec la communauté de communes Sud Estuaire, ce dispositif est piloté par l'association Adelis, qui gère également les Résidences Habitat Jeunes Atlantique de Pornic, Sainte-Pazanne, Saint-Brévin-Les-Pins et Saint-Viaud.

**Propriétaire :** Vous disposez d'une chambre ou d'un studio à louer ?

Ce dispositif, gratuit pour les propriétaires comme pour les locataires, vous permet un complément de revenus avec avantage fiscal tout en favorisant l'emploi local

et l'insertion professionnelle des jeunes.

Avant la mise en relation locataire / propriétaire, Adelis récolte les justificatifs de ressources, de situation professionnelle, d'identité du locataire et un entretien téléphonique ou physique est réalisé. Les disponibilités et souhaits des propriétaires sont également pris en compte pour une relation optimale entre locataires et propriétaires. Une aventure humaine riche en rencontres intergénérationnelles!

### → contact

Muriel Bouhaddi - Conseillère HTH - 06 37 57 00 25  
contact-hth@mademande-habitatjeunes.fr  
www.mademande-habitatjeunes.fr

## Communication de la commune

Vous souhaitez découvrir les événements, les actualités de la commune mais aussi recevoir les alertes météorologiques, de pêche à pied, de baignade, de travaux... ou tout simplement consulter le menu du restaurant scolaire ou trouver un commerce/restaurant, un artisan.

### La municipalité vous invite à :

- consultez **le site internet de la mairie** : [www.mairie-labernerie.fr](http://www.mairie-labernerie.fr)
- **téléchargez gratuitement l'application Intra-Muros sur votre téléphone** portable en scannant le QR-Code. Vous serez invité à sélectionner une commune.



**Attention :** Si vous ne recevez pas le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres merci de le signaler, en communiquant votre adresse postale auprès de l'accueil de la mairie ou de l'office de tourisme ou à [communication@mairie-labernerie.fr](mailto:communication@mairie-labernerie.fr)

# COLLECTE DES ENCOMBRANTS

inscrivez-vous avant le 31 mars !

*Dans le cadre de la gestion des déchets, une collecte des encombrants est réalisée chaque année, sur inscription, et sur l'ensemble des communes du territoire de Pornic agglo Pays de Retz.*

La collecte annuelle des encombrants ménagers en porte-à-porte aura lieu courant avril 2026. Cette collecte est organisée une seule fois par an **sur inscription avant le 31 mars prochain** auprès du service Gestion des déchets de Pornic agglo Pays de Retz. Pour cela, **contactez le 02 51 74 28 10**, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Sont considérés comme des encombrants, les objets volumineux exclusivement d'usage domestique qui, par leur nature, leur poids et leurs dimensions peuvent être difficilement chargés dans un véhicule léger : le mobilier en général

(fauteuils, canapés, sommiers, bureaux...) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (télévisions, frigos, fours, ordinateurs, gazinières...).

### La marche à suivre.

Certains encombrants ne sont pas collectés : déblais, gravats (dont sanitaires), déchets végétaux et fermentescibles, déchets dangereux, pneus. Ceux-ci doivent être facilement soulevés par deux personnes. **Le poids maximum autorisé est de 50 kg.**

Les personnes intéressées devront spécifier le nombre et la nature du matériel à collecter avec un maximum de **cinq éléments par foyer**. Elles seront, par la suite, informées de la date exacte de collecte sur leur commune. Seuls les usagers inscrits bénéficient d'un ramassage. Les particuliers inscrits déposeront leurs encombrants la veille au soir du jour de ramassage indiqué par téléphone.



Les encombrants devront être placés à l'emplacement habituel de ramassage du bac à ordures ménagères.

En dehors de cette collecte spécifique, tous ces déchets peuvent être déposés sur l'ensemble des déchèteries du territoire ou dirigés vers les ressourceries et recycle-ries, pour les objets en bon état.



## Mars

**Du 3 au 7 mars**

### Exposition « Les femmes et le sport »

La bibliothèque organise une exposition sur la place de la femme dans le monde du sport. Elle mettra en avant, notamment, Alice MILLIAT née à Nantes en 1884, cofondatrice et présidente de la Fédération des sociétés féminines sportives de France. Elle est aussi reconnue comme l'une des plus grandes militantes du combat pour la reconnaissance du sport féminin au niveau international.

**Dimanche 8 mars**

### Vide placard

L'Amicale Laïque organise un vide placard : vêtements, chaussures, accessoires, décors, jeux, livres... à la salle des fêtes de 9 h à 17 h 30.

Buvette et vente de gâteaux sur place.

Renseignements à [amicale.laique.labernerie@laposte.net](mailto:amicale.laique.labernerie@laposte.net)

**Dimanche 15 et 22 mars**

**Élection municipale** salle Omnisport, pour les 4 bureaux de vote

**Du 31 mars au 25 avril**

### Exposition « Évasion »



Rendez-vous à la bibliothèque pour découvrir l'exposition de peinture et de dessin de Maryvonne LE BOT. Une rencontre avec l'artiste est organisée le vendredi 10 avril à partir de 18 h 30.

## Avril

**Samedi 4 avril**

### Fest-Noz

Fest-Noz avec deux groupes dynamiques, Beurhan et CourantD'Air'S, qui ont un répertoire très varié pour nous faire voyager à travers de nombreuses danses. Au programme, vielle, violon, veuze, accordéon, guitare, percussions, biniou et bombarde promettant une soirée sous le signe de la fête et de la bonne humeur.

Fest-Noz à la salle des Fêtes, à partir de 20 h 30  
Entrée 8 € - Bar sur place

**Dimanche 12 avril**

**Vide Grenier**, organisé par l'UCAB.

**Mercredis 16 et 23 avril**

### Heures du conte de printemps

La bibliothèque propose un conte suivi d'une activité, de 10 h 30 à 11 h 30, le jeudi 16 avril pour les 3/5 ans et le jeudi 23 avril pour le 6/8 ans.

**Dimanche 19 avril**

### Championnat du monde de course de bateaux à moteur POP POP

Rendez-vous à 14 h 00, au Square Thibaud pour participer à la course ou tout simplement découvrir et encourager. Retrouvez une exposition, intitulée « Littoralement » de Yohan GABORIT à la maison Magrés organisée par l'association, du mardi 14 au dimanche 19 avril.



**Dimanche 26 avril**

**Vide Grenier**, organisé par l'ass. OCP.R.

## Mairie de La Bernerie-en-Retz

16 rue Georges Clemenceau - 44760 La Bernerie-en-Retz

Tél. : 02 40 82 70 56

Site : [www.mairie-labernerie.fr](http://www.mairie-labernerie.fr)

Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz

Courriel : [accueil@mairie-labernerie.fr](mailto:accueil@mairie-labernerie.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h

Mardi : 9h à 12h et 15h à 17h

Mercredi : 9h à 12h

Samedi 9h30 à 12h (1<sup>er</sup> samedi du mois, fermé juillet et août)

